

## Une charia camouflée?

**(Lettre à Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne)**  
**Monsieur le président, Permettez-moi de vous demander de m'éclairer, vous qui êtes si sensible aux droits de la personne. Pourquoi le projet de loi contre les discours haineux traite-t-il spécifiquement et seulement de l'islamophobie? Que faites-vous de la *christianophobie*, de l'antisémitisme, des autochtones et autres groupes... qui ne font pas de lobbying auprès de votre commission?**

Comptez-vous appliquer une loi pour chacun de ces groupes, ou acceptez-vous que ces derniers soient insultés, attaqués, diffamés, qu'ils subissent des propos haineux par des islamistes ou autres individus au nom de la laïcité sans répliquer? Au nom de quelle loi allez-vous les protéger?

A-t-on réussi à ce point à convaincre certains politiciens qui détiennent le pouvoir d'instaurer la charia dans votre propre pays, mais en lui donnant un autre nom? Plusieurs immigrants (même ceux venant de pays musulmans) ont choisi le Québec et le Canada pour avoir la liberté d'expression, et pour fuir la répression existante dans leur pays.

Au Québec, vous les acceptez non seulement en les faisant profiter des avantages sociaux ou autres, mais aussi en acceptant d'adapter ou de changer les lois de votre pays pour les accommoder à la suite de leurs demandes.

Quel droit reconnaissiez-vous aux Québécois et Canadiens de souche qui acceptent d'accueillir les étrangers, mais qui ne demandent qu'une chose : qu'on respecte leur mode de pensée et de vie, tel que ce fut le cas dans le passé.

Comptez-vous suggérer d'adopter une loi pour les protéger, ou bien craignez-vous des représailles de ceux qui crient haut et fort leurs droits en bafouant ceux des gens du pays?

Jusqu'à quand, au nom des droits de la personne, va-t-on ignorer le droit des autres citoyens ou d'un peuple qui doivent subir en silence les agissements de certains groupes

ethniques et le manque de respect pour leurs propres religions, cultures, moeurs et coutumes, parce qu'ils ne s'expriment pas par méconnaissance de leurs droits ou par peur de passer pour intolérants ou racistes?

Merci, monsieur le président, de bien vouloir m'éclairer sur toutes ces questions.

**Monique Khouzam-Gendron**

Ex-immigrante,  
citoyenne canadienne et de cœur québécois